



## Bulletin Amades

Anthropologie Médicale Appliquée au Développement Et  
à la Santé

80 | 2010  
80

---

# Professionnalisation en sciences sociales de la santé

Journée organisée par le Réseau doctorants et post-doctorants « santé et  
société », 14 janvier 2010, MSH Paris-Nord

Cyril Farnarier



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/amades/1104>  
ISSN : 2102-5975

### Éditeur

Association Amades

### Édition imprimée

Date de publication : 6 avril 2010  
ISSN : 1257-0222

### Référence électronique

Cyril Farnarier, « Professionnalisation en sciences sociales de la santé », *Bulletin Amades* [En ligne],  
80 | 2010, mis en ligne le 03 avril 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : [http://journals.openedition.org/  
amades/1104](http://journals.openedition.org/amades/1104)

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

---

# *Professionnalisation en sciences sociales de la santé*

Journée organisée par le Réseau doctorants et post-doctorants « santé et société », 14 janvier 2010, MSH Paris-Nord

Cyril Farnarier

---

- 1 C'est dans l'air du temps... allez savoir pourquoi, mais dernièrement les chercheurs en sciences sociales se posent des questions sur leur avenir, celui de leurs disciplines, sur leurs conditions de travail, passées et à venir, et sur le cadre dans lequel ils pourront poursuivre leurs recherches. Ainsi, après les assises de l'anthropologie de la santé organisées par Amades à Toulouse au mois de septembre 2009 — dont la dernière session portait sur la question sensible de « faire de la recherche dans et/ou hors institution » —, le réseau des doctorants et post-doctorants « santé et société »<sup>1</sup> organisait le 14 janvier 2010 à la MSH Paris-Nord une journée de rencontre et de réflexion sur le thème de la « professionnalisation en sciences sociales de la santé ».
- 2 La volonté des organisateurs était de croiser les regards et les expériences pour permettre une vue aussi bien de l'intérieur de la recherche — par la présentation de parcours de vie de chercheurs confirmés — que de l'extérieur grâce à des interventions de personnalité du monde associatif ou institutionnel, intervenant en tant que « représentant de la demande sociale » ou bailleur de fonds.
- 3 Organisée en trois sessions de réflexion, cette journée se voulait un espace de débat, de rencontre, d'échange d'expériences et bien sûr, de réflexion sur le champ des possibles quant à l'avenir professionnel des doctorants et jeunes chercheurs du champ de la santé.
- 4 Ainsi, le premier élément à souligner dans cette journée est son thème même et la volonté de porter au grand jour cette question de la professionnalisation des jeunes chercheurs en sciences sociales, question longtemps restée « illégitime » dans le champ académique de la recherche, comme l'a rappelé Marc Bessin<sup>2</sup> dans son allocution d'introduction.

## Parcours de professionnalisation : des processus dynamiques et pluriels

- 5 Cette première table ronde comprenait trois interventions.
- 6 **Moritz Hunsmann, doctorant au CEMI**, a plaidé pour que les parcours de thèse soient reconnus comme de réelles expériences professionnelles. Si une partie de son propos déplorait que les docteurs en sciences sociales ne bénéficient pas de la reconnaissance de leur parcours de recherche qu'ils pourraient attendre sur le marché du travail, la majeure partie de son intervention s'adressait directement aux doctorants et jeunes docteurs. Il lui paraissait important de souligner qu'eux-mêmes doivent prendre la mesure de leurs compétences multiples, parfois rares et qui débordent largement le seul champ de la production scientifique.
- 7 Moritz Hunsmann s'est appuyé sur les réflexions engagées dans le séminaire « Les aspects concrets de la thèse » qu'il anime et co-organise à l'EHESS Paris. Le constat de départ de ce séminaire, et donc de son intervention du jour, est double : d'un côté, les conditions de réalisation du travail de thèse ne sont pas réellement prises en compte par les institutions qui les portent (universités, écoles, laboratoires) ; par ailleurs, jusqu'ici la règle institutionnelle qui prévaut est celle de la sélection naturelle : les meilleurs éléments, les plus adaptés et /ou adaptables trouveront du travail. Pour les autres, mieux vaut ne pas tenter de commencer une recherche.
- 8 Selon Moritz Hunsmann, trois questions s'imposent pour dépasser ce constat :
- Comment concevoir sa thèse comme une expérience professionnelle ? Selon lui, il s'agit pour chaque doctorant de comprendre la place de la thèse dans son parcours de vie et ce qu'il en attend. Ensuite, il s'agit de reconnaître les compétences acquises au cours des années de thèse, celles intrinsèquement liées à la recherche comme celles développées en parallèle, par choix ou par nécessité. Ainsi, savoir lire et écrire correctement, réfléchir, recueillir et traiter des données avec rigueur, synthétiser et présenter sa pensée, mais également savoir travailler seul et en équipe, prendre des initiatives, animer un réseau, faire preuve d'endurance, de persévérance et bien entendu avoir une expertise sur un domaine précis, sont autant de qualités que développe obligatoirement tout doctorant au cours de son parcours de thèse. Le principal défi étant de savoir présenter ces qualités comme de réelles compétences et être conscient de leur acquisition est déjà le meilleur point de départ qui soit.
  - Pour quelles professions ces compétences peuvent-elles être mise en œuvre ? La réponse proposée par l'intervenant est que « la liste de ces professions est suffisamment longue pour ne pas avoir besoin de l'énoncer ».
  - Comment mettre cette démarche en œuvre ? Il s'agit en premier lieu « de se prendre soi et son travail au sérieux » car « comment être reconnu par qui que ce soit sans y croire soi-même ? ». Enfin, l'intervenant conseillait d'une manière générale de multiplier les échanges, les rencontres et les discussions. En somme, de ne pas rester seul.
- 9 Poursuivant la critique de l'espace académique et afin d'illustrer la possibilité de faire de la recherche autrement, **Fernando Bertolotto, chercheur et consultant**, a retracé son parcours et fait part de ses expériences personnelles et professionnelles.
- 10 Introduisant son intervention par quelques constats sur le monde de la recherche en France, il qualifiait la situation actuelle de véritable « gâchis » pour la société qui « tue la

jeunesse en lui faisant croire qu'elle n'est pas capable et pas assez bonne ». Dénonçant un système qui dépense des sommes extrêmement importantes pour former des chercheurs mais ne se soucie aucunement de leur insertion professionnelle. Cet état de faits est selon lui lié à l'organisation de la production de la recherche en France. Le système en place produit la rareté de l'accès à des postes stables, positionnant les chercheurs titulaires comme privilégiés dans un système qui produit à son tour nombre de violences symboliques alors totalement intégrées au monde de la recherche et à son mode de fonctionnement. Fernando Bertolotto a également déploré l'inadéquation entre la forte demande sociale vis-à-vis de la sociologie quant à sa capacité à expliquer la complexité et le dédain affiché par de nombreux chercheurs, qui refusent d'y répondre et préfèrent se consacrer à leurs objets fétiches.

- 11 De sa propre expérience Fernando Bertolotto retient que répondre à cette demande sociale n'est pas synonyme d'une « prostitution » du chercheur. Sans nier le coût que représente le fait de s'accoler à une demande sociale, il maintient que l'éthique de la recherche et la rigueur qu'elle impose permet d'éviter les dérives. Procéder de la sorte est, selon lui, un moyen pour les chercheurs d'assumer leur responsabilité en tant qu'acteur social.
- 12 Rejoignant F. Bertolotto dans ses constats sur le champ académique, **Nathalie Lydié, chargée de recherche à l'INPES**, y relie son parcours personnel. Docteure en géographie de la santé, diplômée du Cesam puis post-doctorante à l'université de Montréal, elle se destinait à une carrière institutionnelle. Cependant, pour les raisons précédemment évoquées, à son retour en France, elle a choisi de postuler à l'INPES plutôt que de tenter l'université.
- 13 Son intervention a pour objectif de présenter les conditions de travail dans une agence sanitaire<sup>3</sup>. En premier lieu, un détail des compétences nécessaires pour y travailler : avoir une connaissance particulière d'un sujet traité par l'agence et posséder des compétences supplémentaires en organisation, écriture, synthèse, présentation... Allant au plus pratique, Nathalie Lydié a exposé deux points principaux dans la suite de son intervention :
- Que peut faire un chercheur en SHS à l'INPES ? Trois possibilités sont alors offertes. 1- Travailler au pôle études et recherches. Il faut savoir que toutes les études sont produites dans un but opérationnel que ce soit pour du conseil stratégique sur une action de santé ou pour une évaluation des politiques publiques. Les profils recherchés ici sont davantage quantitativistes. 2-Travailler dans le pôle « évaluation » — des campagnes de communication, de formation, de programme d'action, d'action locale, de réalisation des brochures... Les profils y sont plus diversifiés que dans le pôle étude et recherche ; les candidats viennent des sciences de l'éducation, de l'économie, des sciences humaines... 3- Travailler sur la conduite de projet. Il s'agit d'un travail transversal et pluridisciplinaire dans le vrai sens du terme, avec des gens de formations différentes qui, souvent, ne parlent pas le même langage.
  - Que faut-il savoir avant de postuler à l'INPES ? Tout d'abord qu'il ne s'agit pas d'un laboratoire de recherche, que toute production est à visée opérationnelle et s'adresse en grande majorité aux décideurs. La publication dans les revues à comité de lecture n'est clairement pas la priorité des travaux de recherche réalisés. Il faut aussi savoir que l'institution est sous la tutelle du ministère de la santé, ce qui implique un certain nombre de contraintes, notamment le fait de ne pas toujours être écouté et de parfois voir le politique l'emporter sur la santé publique. Il ne faut pas non plus perdre de vue que cet

établissement administratif est très hiérarchisé, ce qui implique de nombreuses règles à respecter. En contre partie à ces quatre points, il faut aussi savoir que l'institution est bien dotée (environ 110 millions d'euros de budget annuel), que les recrutements y sont plus ouverts qu'à l'université ou au CNRS, que les salaires y sont plus élevés que dans les universités ou les EPST.

- 14 En tant que discutante, **Sandrine Musso**, post-doctorante au Centre Norbert Elias, a ouvert le débat avec quelques constats et relances à propos de ces trois premières interventions. Elle constate que depuis cinq ans, un certain nombre de réseaux thématiques de doctorant et post-doctorants se mettent en place, preuve d'un certain *empowerment* de la part des premiers concernés, qui se saisissent de la question de leur devenir. Ceci amène Sandrine Musso à affirmer que si des révolutions sont nécessaires dans le monde de la recherche, la création de passerelles entre les structures émergentes et déjà existantes l'est tout autant. Elle revient aussi sur la notion de « gâchis » avancée par F. Bertolotto, pour préciser qu'il ne faut pas négliger la dimension du genre dans ce constat généraliste. En effet, l'âge de la thèse est aussi bien souvent celui de la maternité, ce qui n'est pas sans conséquence sur le vécu particulier des parcours de thèse des doctorantes.
- 15 Le débat a ensuite porté sur la possibilité de publier dans des revues classées pour ces chercheurs hors-académie (Gariel Girard). Les deux intervenants concernés par cette question auront une réponse similaire. Ce problème de classement des revues est valable pour les chercheurs académiques, pas pour les *acteurs de terrain*. En effet, les publications de l'INPES (ou celles de la CNAF ou du ministère de la santé) sont très nombreuses mais ne sont pas reconnues comme telles dans le milieu académique. Les publications réalisées dans ce cadre-là ont pour objectif la diffusion des connaissances dans une visée opérationnelle. Leur but étant de transmettre la connaissance académique rigoureuse auprès de la société et de faire connaître leur travail au plus grand nombre. S'ils se nourrissent des revues scientifiques à comité de lecture, ils les critiquent aussi. Et au final, dans leur contexte professionnel, publier dans de telles revues représente un travail considérable pour un bénéfice assez limité.

## Comment servent les sciences sociales ? Recherche, intervention, action

- 16 La seconde table ronde posait la question de l'usage des sciences sociales. Pour y répondre, trois acteurs travaillant dans des organismes non-académiques et faisant usage des sciences sociales ont présenté leurs expériences.
- 17 **Sandrine Halfen** a fait part de son expérience de chercheuse au sein de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) d'Ile-de-France. Après avoir souligné le fait que l'ORS n'est pas un laboratoire de recherche, elle a insisté sur la rareté des personnes de formation qualitative dans l'institution, *a fortiori* celles détentrices d'un doctorat. Toutefois, les qualités d'autonomie et d'esprit de synthèse de ces dernières les placent généralement à des postes d'encadrement d'équipe.
- 18 Sandrine Halfen a ensuite présenté les principales contraintes liées à son cadre de travail. La première étant que les chercheurs doivent répondre à la demande de leurs financeurs qui imposent de fait leurs propres cadres thématiques de recherche et calendaires. Ensuite, et compte tenu de la finalité de ces recherches, les résultats doivent

essentiellement être présentés sous forme de cartes, de diagrammes et de tableaux de bord. La place accordée aux approches plus compréhensives y est assez réduite, car elles demandent du temps pour être produites et sont plus difficilement appropriables par les destinataires. Malgré ces contraintes fortes, le chercheur en sciences humaines dispose d'une certaine marge de manœuvre, notamment dans le flou qui subsiste dans les demandes des financeurs.

- 19 **Johannes Sommerfeld, coordinateur de programmes de recherche sur les maladies tropicales à l'Organisation Mondiale de la Santé** a ensuite rapidement présenté son institution d'appartenance. Il a rappelé que si les champs de recherche y sont très nombreux, toutes les recherches engagées doivent être appliquées et applicables. En ce sens les sciences sociales de la santé se situent, pour lui, entre la recherche en santé publique et la recherche appliquée. Il précise à ce propos que l'OMS ne cherche pas à recruter des sociologues ou des anthropologues, mais des experts dans la résolution des défis sociaux<sup>4</sup>.
- 20 Pour conclure cette matinée **Patricia Gaillard Olokose** est venue présenter l'expérience de l'association **Epi Ethno Santé**<sup>5</sup>. Le constat des membres de cette association est double. D'une part les programmes de développement ne sont pas pérennes et il est donc nécessaire d'avoir des acteurs sur le terrain dont le rôle serait de pérenniser les bénéfices de ces programmes de développement. D'autre part, ces programmes sont souvent mal pensés et prennent insuffisamment en compte les conditions sociales de vie des personnes auxquelles ils s'adressent. En participant à la construction de ces programmes, c'est sur le processus même de la recherche-action que les membres de l'association entendent agir.

## À quelle(s) demande(s) sociale(s) répondons-nous ? Imbrications productives

- 21 Les interventions et débats de l'après-midi entendaient interroger l'adéquation entre les demandes sociales existantes et les recherches produites.
- 22 **Marc Dixneuf** a ainsi fait part de son expérience au sein de sidaction et de sa participation au Conseil National du Sida pour illustrer les différents registres de la demande sociale. Il identifie trois types de demande sociale : la demande sociale de l'institution à laquelle il appartient (ici le CNS), la demande sociale des associations qui participent au CNS et la demande sociale des bailleurs de fond (ici l'État). Ces trois types de demande sont différents et c'est sa position de chercheur en sciences sociales qui lui permet de les identifier et de les faire coïncider. Il propose pour cela de faire usage des outils conceptuels de Norbert Elias : abaisser le seuil de tolérance à la violence ; engager un processus de civilisation ; maintenir un équilibre entre les tensions.
- 23 **Jean-marie Le Gall** a ensuite présenté le point de vue des personnes enquêtées à partir de son expérience au sein de l'association AIDES. Le point de départ de son intervention est le suivant : si les chercheurs regardent les enquêtés avec leurs outils et leur point de vue, la réciproque est vraie. À partir de là il a exposé trois modalités distinctes de relations entre les chercheurs et leurs enquêtés.
- « le chercheur et son bocal » : le chercheur a besoin d'informateurs et s'adresse à l'association pour qu'elle lui fournisse des contacts et qu'elle lui « ouvre son bocal ». Le chercheur fait son enquête puis disparaît ; au mieux il renvoie un article une fois que la

recherche est finie. Si cette situation se répète trop souvent, le milieu des enquêtés sature et refuse toute collaboration ultérieure avec le monde de la recherche.

- « la collaboration instituée » : principe qui se met en place lorsqu'il existe une agence qui chapeaute cette relation entre la recherche et les associations (exemple l'ANRS). Ce principe permet de chercher dès le départ un consensus sur les priorités des champs à explorer, ce qui tend à faciliter la relation. Mais le risque de reproduire la situation précédente est grand, puisque les acteurs associatifs n'ont que très peu droit de cité dans les décisions qui sont prises en termes de méthodologie d'enquête ou de traitement des données. En général, l'agence qui chapeaute la recherche se charge des modalités de restitution. Pour l'instant, si ce principe fonctionne très bien dans les sciences cliniques, les sciences sociales sont encore largement à la traîne.
  - « la collaboration constituée » : elle se base sur le principe de la recherche communautaire. Elle consiste en une mise en commun des savoirs et des expériences des chercheurs et des enquêtés. Au-delà de cette collectivisation, ce mode de collaboration aide à une conscientisation réciproque des contraintes, idées et problèmes des différents acteurs en présence. Si ce mode de recherche n'est pas reconnu par l'institution, il permet, selon Jean-Marie Le Gall, d'avoir une longueur d'avance sur tous les autres.
- 24 Jean-Marie Le Gall a conclu son propos par quelques recommandations sur ce qu'il est nécessaire de savoir pour travailler auprès ou dans des associations. Il faut selon lui : savoir ce qu'est une association ; travailler la surdit  de la recherche sur le souci de transformation du social (ce qui  tait pr sent  dans la matin e comme un refus des chercheurs de r pondre aux demandes sociales) ; aider les associations communautaires   probl matiser les questions et   produire des donn es probantes pour mener des actions.
- 25   partir de leurs parcours professionnels respectifs, **Fran oise Bouchayer et Livia Velpry, membres du r seau th matique 19 (sant , m decine, maladie et handicap) de l'Association Fran aise de Sociologie**, ont ensuite tir  quelques  l ments conclusifs sur les difficult s que pose le travail de recherche hors institution publique mais aussi sur les perspectives   venir de ces postures professionnelles. Si  tre statutaire dans une universit  ou dans un laboratoire de recherche offre une l gitimit , un confort dans les conditions de travail et des capacit s de n gociation sur les orientations des recherches auxquelles on participe, d'autres voies semblent se d gager. Ainsi, l'administration et l'animation de la recherche sont des d bouch s professionnels potentiels qu'il ne faut pas n gliger. Par ailleurs, nous assistons ces derni res ann es   l'augmentation de la recherche sur appel d'offre, tendance qui ne sera vraisemblablement pas remise en question dans les ann es   venir. Or, si jusqu'ici les appels d'offre, format s dans ce but, ont essentiellement  t  d croch s par des institutions acad miques, la tendance actuelle   la remise en question des postes statutaires devrait modifier de fa on consid rable les lignes de s paration entre acad mie et hors acad mie dans des d lais relativement courts.
- 26 **Fabrice Fernandez** a enfin op r  une rapide synth se des  changes de la journ e, soulignant principalement trois points : l'h t rog nit  de la demande sociale   laquelle les chercheurs en sciences sociales doivent pr ter attention ; la n cessit  d'accro tre la r flexivit  des chercheurs sur leur posture de recherche ; la n cessit  tout aussi grande pour les chercheurs de restituer les r sultats de leur recherche aupr s des acteurs de terrain, tout   la fois objet, sujet et informateurs principaux de leur enqu te.
- 27 Ces trois point peuvent se r sumer en une seule bonne et grande r solution : l'urgence qu'il y a   combattre pour les sciences sociales le manque de culture de la transmission des savoirs qu'elles cr ent.

- 28 S'en est suivi un long débat avec la salle auquel seule la nuit tombante, les horaires de train et l'obligation de libérer les lieux auront mis un terme... jusqu'à la prochaine rencontre.
- 

## NOTES

1. <http://doctorants.mshparisnord.org/>
  2. Chargé de recherche au CNRS - IRIS - EHESS et nouveau coordinateur du réseau national de doctorants Santé et Société.
  3. Pour la liste des agences sanitaires françaises, se reporter au site <http://www.sante.fr>
  4. Voir à ce propos la partie *recrutement* sur le site de l'OMS : <http://www.who.int/employment/fr/>
  5. <http://www.epi-ethno-sante.org/>
- 

## AUTEUR

**CYRIL FARNARIER**

ATER EHESS - Centre Norbert Elias [cyril.farnarier@gmail.com](mailto:cyril.farnarier@gmail.com)